Filière coton : la Sodecoton confrontée au casse-tête des intrants agricoles

La rareté des engrais chimiques, de l'urée, des herbicides..., pourrait impacter la production cotonnière 2022-2023. Le recours aux engrais organiques reste tout de même une solution palliative que ne néglige pas la Société de développement du coton (Sodecoton).



La Sodecoton va également faire recours aux engrais organiques

A la Société de développement du coton (Sodecoton), c'est la période des semis, et les producteurs s'y attèlent fièrement à l'entame de cette nouvelle campagne cotonnière 2022-2023. Ils ont accusé un léger retard dû au retour tardif des pluies, qui a plus ou moins effacé la période des semis précoce préconisée et encouragée par l'entreprise. Ce facteur climatique pourrait influer sur la production au terme de la campagne, tout comme la crise des intrants à laquelle est confrontée la Sodecoton. « Le problème d'engrais peut provoquer un certain pessimisme. Il y a carence d'engrains, d'urée, d'herbicides..., bref de tout ce qui est intrant. Et le peu qu'il y a coûte très cher », a confié à EcoMatin une source au sein de la Sodecoton. En effet, l'engrais et l'urée contribuent énormément à l'amélioration du rendement à l'hectare. Et leur rareté est susceptible d'induire une baisse du rendement à l'hectare, et par ricochet une baisse de la production de coton graine à échéance.

Au sortir de la 22e session du comité de pilotage du Fonds de gestion du risque prix de la filière cotonnière camerounaise, la Sodecoton et les associations de producteurs réunis sous l'égide de la Confédération nationale des producteurs du coton du Cameroun (Cnpc-C), ont défini de commun accord les prix des intrants agricoles pour la campagne prochaine. Le sac

d'engrais NPKSB de 50kg est désormais cédé par la Sodecoton aux paysans à 21 500F, contre 10 750F pour celui de 25kg; l'urée (46%N) pour sa part est cédée à 20 500F le sac de 50kg. Ces intrants sont cédés à crédit par la Sodecoton aux paysans producteurs appartenant à des coopératives sous contrat avec l'entreprise, et réglés à la fin des récoltes. Cependant, à cause de la crise qui sévit actuellement, les producteurs ne peuvent pas disposer des quantités requises. « On ne leur donne plus les quantités qu'ils ont demandées, puisqu'il y a rareté », renchérit notre source.

En effet, à cause de la crise russo-ukrainienne, le Cameroun a du mal à se ravitailler sur le marché international, la Russie étant son premier fournisseur d'engrais, avec à titre d'illustration, des importations de ces intrants d'une valeur de 16,4 milliards de FCFA en 2020. Les importations russes ont représenté 43% des quantités totales d'engrains importées par le Cameroun au cours de cette année-là. Les perturbations dans les chaines d'approvisionnement mondiaux ont occasionné des pénuries sur le marché, avec pour corolaire un renchérissement prix. A la Sodeocoton, le recours aux engrais organiques est plus que jamais déterminant, et à une proportion plus importante qu'habituellement.

Pour mémoire, il faut rappeler que pour la campagne cotonnière 2021-2022, l'entreprise a réalisé une production record de 370 000 tonnes, en hausse de 13 000 tonnes, soit 3,6% en valeur relative en glissement annuel par rapport à la campagne 2020-2021, au cours de laquelle la production s'était établie à 357 000 tonnes. Il va sans dire pour le compte de cette campagne qui s'achève, l'entreprise a atteint ses objectifs de production à 92,5% car, elle prévoyait de produire 400 000 tonnes. Il en est de même pour le rendement de coton graine à l'hectare, en nette croissance au cours des dix dernières années. Il est passé de 880kg/ ha au cours de la campagne 2009-2010, à 1046kg/ha en 2014-2015, pour se situer à 1600kg/ha pour le compte de la campagne 2021-2022. Ces belles performances de la Sodecoton pourraient s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment l'encadrement des producteurs par des ingénieurs agronomes aux bonnes pratiques agricoles; les conditions climatiques qui sont tributaires de la zone écologique dans laquelle se pratique la culture du coton, au Nord, à l'Extrême- Nord ou dans l'Adamaoua ; il y a également la mise à disposition des semences améliorées aux producteurs par la Sodecoton, résultant d'une convention entre l'entreprise et Institut de Recherche Agricole pour le Développement (Irad) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).